

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 15 février 1902

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — Des soins à prendre pour assurer la pureté et la conservation des espèces de la T. S. Eucharistie, 402. — Le Jubilé de S. S. Léon XIII. Départ de Mgr l'Archevêque pour Rome, 403. — La Propagation de la Foi et les autres œuvres diocésaines de Québec, 407. — Chronique diocésaine, 411. — Les collèges classiques, 412. — Premiers et seconds du premier semestre, 1901-02, au collège de Sainte-Anne, et au collège de Lévis, 413. — La béatification du curé d'Ars, 415. — Coquille... bivalve, 415. — Dans la presse canadienne, 415. — Bibliographie, 416.

Calendrier

16	DIM.	*vi	I du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car. 1 Vêp. du suiv., mém. du dim.
17	Lundi	b	Ste Famille de J. M. J., 2 cl. (III dim. ap. l'Epiph.).
18	Mardi	r	S. Siméon, év. et mart.
19	Mercredi	b	Quatre-temps. Apparition de la B. V. M. à Lourdes, <i>dbl. maj.</i> (11).
20	Jeudi	b	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct. (9). Anniv. de l'élection de Léon XIII.
21	Vendredi	r	Quatre-temps. Ste Lance de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
22	Samedi	b	Quatre-temps. (Vigile de S. Mathias.) Chaire de S. Pierre à Antioche, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

17 février, Saint-Cyrille. — 19, Saint-Joachim. — 20, Saint-Joseph de Beauce. — 22, Couvent de Saint-Thomas de Montmagny.

Des soins à prendre pour assurer la pureté et la
conservation des espèces de la T. S. Eucharistie

Aux RR. SS. les Ordinaires des lieux

Eminentissime et Révérendissime Seigneur

Plusieurs questions douteuses ont été proposées de divers côtés à la Sacrée Congrégation du Saint-Office, relativement à la matière — pain et vin — destinée au T. S. Sacrement eucharistique. Il est arrivé, en effet, que certains commerçants malhonnêtes ont eu la perversité d'altérer les farines de froment par le mélange de substances étrangères végétales ou même minérales, et n'ont pas craint quelquefois de fabriquer du vin en le composant en totalité ou en partie de matières autres que le fruit de la vigne; et comme ces falsifications ont été souvent très difficiles à découvrir, même par les plus habiles chimistes, on en est venu à douter légitimement si les farines, les hosties et les vins qui sont dans le commerce pouvaient être employés en toute sécurité comme matière licite ou même seulement valide de la consécration.

Comme cette question est évidemment de toute première importance, et qu'il est d'ailleurs impossible de révoquer en doute la fréquente falsification des farines et des vins, les Em. SS. Cardinaux chargés avec moi de l'inquisition générale ont jugé bon d'exciter sur ce point la vigilance pastorale des RR. SS. les Ordinaires, afin qu'après avoir organisé de soigneuses recherches ils s'empressent de déraciner tous les abus s'ils en découvraient quelqu'un, et qu'ils prennent soigneusement garde que rien à l'avenir ne soit entrepris, dans les lieux soumis à leur juridiction, relativement à la nature ou même à la conservation des Saintes Espèces, qui ne soit de tous points conforme aux dispositions enseignées par des auteurs approuvés, et à celles surtout qui sont contenues dans les rubriques inscrites au commencement du Missel Romain.

Or, toutes les fois qu'il existera un doute raisonnable sur la pureté des farines, des hosties ou des vins qui sont dans le commerce, l'Ordinaire devra en interdire l'usage pour le Saint

Sac
moy
hors
brée
Con
T
est c
auss
V

Le

(

Au
guerr
ples,
ment
une l
faveu
entre
L'E
ici-ba
sache
taille;
fasse e
de tot
un Pa
grandi
accom
sa sag
ses ver
temps
les ger

Sacrifice à ceux qui lui sont soumis, et leur enseigner les moyens pratiques de se procurer une matière d'une pureté hors de doute. Enfin, pour ce qui serait des messes déjà célébrées avec une matière douteuse, on aura recours à la Sacrée Congrégation.

Tout en communiquant ces choses à Votre Eminence, comme il est de mon devoir, je saisis avec plaisir l'occasion de vous dire aussi les prospérités et les joies que je demande pour vous à Dieu.

Votre très dévoué, très obéissant et vrai serviteur

L. M. CARD. PAROCCHI.

Donné à Rome, du Saint-Office, le 30 août 1901.

**Le Jubilé pontifical de N. S.-P. le Pape Léon XIII. ---
Départ, pour Rome, de S. G. Mgr l'Archevêque.**

(Extrait d'une Circulaire au Clergé, 8 février 1902.)

Au milieu des maux innombrables qui affligent le monde — guerres désastreuses, prévarications inouïes de certains peuples, luttes intestines, persécutions sanglantes ou hypocritement déguisées, — la divine Providence daigne nous ménager une bien douce consolation, en même temps qu'une insigne faveur : c'est de voir Notre Très Saint-Père le Pape, Léon XIII, entrer allégrement dans la 25^e année de son Pontificat.

L'Eglise, chargée de défendre les droits de l'éternelle vérité ici-bas, ne cesse jamais de combattre. Il lui faut un chef qui sache la conduire à l'ennemi comme une armée rangée en bataille ; il faut à cette barque divine un pilote habile qui lui fasse éviter les écueils. A notre époque si féconde en dangers de toutes sortes, Dieu a préposé à la direction de son Eglise un Pape vraiment illustre entre tous, un Pape dont le nom grandit constamment avec les œuvres merveilleuses qu'il accomplit jusque dans son extrême vieillesse, un Pape qui, par sa sagesse, sa modération, son habileté, sa science profonde et ses vertus, commande l'admiration du monde entier, en même temps qu'il recueille la vénération et la reconnaissance de tous les gens de bien.

Pie IX venait de mourir après un glorieux, mais douloureux pontificat : c'était en 1878. Le 20 février de la même année, les membres du Sacré-Collège, réunis en conclave, élisent, pour lui succéder, le Cardinal Pecci qui prend le nom de Léon XIII. Son âge déjà avancé, sa frêle complexion, sa santé périlante faisaient généralement présager que son règne serait de courte durée ; mais toutes les prévisions ont été déçues, et voilà que depuis près d'un quart de siècle il se livre à un travail presque surhumain et déploie un zèle, une activité qui ne se ralentissent jamais et qui étonnent tout le monde. Bien souvent ses ennemis ont annoncé sa mort, mais leurs désirs, heureusement, ne se sont pas encore réalisés, et il continue à enseigner, à éclairer les fidèles sur toutes les questions sociales qui agitent l'univers. Ce sublime vieillard, sentinelle toujours attentive, apparaît au sommet de nos sociétés troublées et inquiètes pour leur signaler les écueils et indiquer les moyens de salut.

Dans une série non interrompue d'encycliques, qui resteront comme le monument indestructible de sa sagesse et de sa science profondes, Notre Saint-Père le Pape a sondé une à une toutes les plaies qui rongent les sociétés modernes. Sa haute intelligence, illuminée des clartés célestes, n'a pas tardé à découvrir et à indiquer des remèdes efficaces pour guérir ces blessures, pourvu qu'on veuille les appliquer. Il signale aux gouvernants les principes qui assurent la prospérité des empires ; il dénonce le socialisme, les écoles neutres et mixtes, l'américanisme et les multiples erreurs modernes ; il remet en honneur les hautes études philosophiques et théologiques et ne cesse pour cela de recommander l'enseignement de saint Thomas d'Aquin. Les sectes s'efforcent de corrompre la doctrine catholique du mariage chrétien ; il les combat avec une remarquable persistance et il rappelle les lois saintes qui doivent présider à ce grand sacrement. Aux peuples ingrats qui méconnaissent les plus grands bienfaits, il oppose les services rendus par les religieux à l'Eglise et à la société civile. Protecteur de tous les droits, il proclame les vrais principes sur lesquels repose l'autorité ; véritable Prince de la Paix, il travaille à faire régner partout la concorde et à faire cesser les controverses inopportunes, les dissensions si préjudiciables au

bien spirituel
pour promouvoir
Cœur de Jésus
saint Joseph,
Tiers-Ordre ?
tient l'esprit
les Etats.

Les ouvriers
sa sollicitude
de la fortune
Il en a donné
que sur « La
portée sociale
dans le peuple
que qui met p
propres à faire
tal contre le tr.

Les Jubilés
pontificat ont
répandue abon
C'est le 20
vingt-cinquième
réjouit si vivre
faits se font ser
L'univers cat
ment pour offrir
des témoignages
admiration, en
Tout Puissant,
de sa vive grati
gation de ses jo
ront au cœur de
nations catholique
heureux d'offrir
leur respectueux

Le Canada n'a
tance. Pourrait-il
Sainteté Léon X
breuses et si évie
citude sans born

bien spirituel et matériel des peuples. — Et que n'a-t-il pas fait pour promouvoir dans toute la chrétienté la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, à la Vierge du Rosaire, à la Sainte Famille, à saint Joseph, au glorieux patriarche d'Assise par la diffusion du Tiers-Ordre ? Par tous ces pieux moyens il introduit ou maintient l'esprit chrétien dans les familles et par là même dans les Etats.

Les ouvriers n'ont pas été oubliés par notre illustre Pontife et sa sollicitude pastorale n'a pas été moindre pour les déshérités de la fortune que pour les riches et les puissants de la terre. Il en a donné une preuve éclatante dans sa fameuse Encyclique sur « La condition des ouvriers, » encyclique d'une haute portée sociale, justement appréciée et largement répandue dans le peuple, même par des souverains protestants, encyclique qui met parfaitement en lumière les principes de justice propres à faire cesser les luttes ruineuses, meurtrières, du capital contre le travail, des patrons contre les ouvriers.

Les Jubilés qui se sont succédé durant ce long et glorieux pontificat ont ouvert les trésors de la grâce divine qui s'est répandue abondamment sur l'univers chrétien.

C'est le 20 du présent mois de février que commence la vingt-cinquième année de ce mémorable règne, dont la gloire réjouit si vivement tous les cœurs chrétiens et dont les bienfaits se font sentir dans le monde entier.

L'univers catholique va de nouveau se mettre en mouvement pour offrir à notre illustre et bien-aimé Pontife, Léon XIII, des témoignages de son profond respect et de son affectueuse admiration, en même temps qu'il fera monter vers le Dieu Tout Puissant, qui lui a donné un tel Chef suprême, les accents de sa vive gratitude et des vœux bien sincères pour la prolongation de ses jours. Ce sont là les sentiments qui se trouveront au cœur de tous les pèlerins de Rome, cette année ; les nations catholiques auront là de nombreux représentants, heureux d'offrir au Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de leur respectueuse vénération.

Le Canada n'a jamais failli à son devoir en pareille circonstance. Pourrait-il y manquer à l'heure présente, lorsque Sa Sainteté Léon XIII a donné à notre pays des marques si nombreuses et si évidentes de sa paternelle affection et d'une sollicitude sans bornes ?

C'est pour accomplir ce devoir, qui est aussi un besoin pour mon cœur, que j'entreprendrai dans quelques jours ce voyage de Rome. J'irai porter au successeur du Prince des Apôtres avec mes hommages et mes vœux personnels, ceux de tous mes chers et excellents diocésains. Je lui dirai combien l'Eglise de Québec est heureuse de s'associer à la catholicité tout entière pour le féliciter de son glorieux pontificat, pour lui souhaiter de longs et fructueux jours, et l'assurer de notre éternelle reconnaissance. Sa Sainteté, sans aucun doute, aimera encore une fois à entendre parler de l'esprit de foi et de religion profonde qui anime le peuple canadien, de son attachement au Siège apostolique et de sa fidélité à suivre ses enseignements, de sa grande générosité et de son zèle pour les œuvres catholiques, en particulier pour la Propagation de la Foi, pour la Sainte-Enfance, les Lieux saints, l'évangélisation des peuplades africaines, et le denier de Saint-Pierre. Je l'entreprendrai aussi du développement considérable que prennent nos institutions d'enseignement et de charité.

Je recommande à vos prières et à celles de vos paroissiens ce voyage que j'entreprends au nom de tous. Je partirai de Québec le 18 du présent mois, et m'embarquerai à New-York le 20. Durant mon absence, l'administration du diocèse sera confiée à Monseigneur Marois, vicaire général.

Pendant cette 25^e année de pontificat de Léon XIII, tous les catholiques se feront un bonheur et un devoir de prier spécialement pour Sa Sainteté, et je désire que, dans toutes les familles de mon diocèse, on ajoute à la prière du soir un *Pater* et un *Ave* aux intentions du Souverain Pontife.

Je serai de retour pour les ordinations du mois de mai et pour la visite pastorale dont je vous expédie aujourd'hui l'itinéraire.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

Les monastères furent la consolation du genre humain qui y trouva des asiles quand les populations épouvantées fuyaient devant l'oppression des Goths et des Vandales.

VOLTAIRE.

For
Paul,
après
a méri
ville.
si par
trième
se trar
le soir
vicaire
un sou
grand
années
plissait
Patron
confess
tres ch
couture
les enf
côtés, l
membri
sortie c
confére
œuvre i
pour ai
blions j
plaça d
Hamel,
zèle et s
bazars c
pas cess

La Propagation de la Foi et les autres œuvres
diocésaines de Québec

(Suite et fin.)

Le Patronage

Fondé le 7 mars 1861, par la société de Saint-Vincent de Paul, le Patronage en est à Québec l'œuvre de prédilection après celle de la visite des pauvres à domicile, de même qu'il a mérité les générosités de toutes les âmes charitables de la ville. Mais, à ses noces d'argent, l'établissement était encore si pauvre qu'il n'avait pour chapelle qu'une salle au quatrième étage de la maison et que, pour célébrer la fête, il fallut se transporter ailleurs : le matin, chez les Sœurs de la Charité, le soir à l'Intitut canadien. On vit à cette fête : M. le grand vicaire Langevin, premier chapelain de l'œuvre, lequel a laissé un souvenir impérissable de son zèle et de sa charité ; M. le grand vicaire Hamel, qui fut son successeur, et qui durant des années et tout recteur qu'il fût de l'université Laval, remplissait en même temps les humbles fonctions de chapelain du Patronage, et consacrait plusieurs heures, chaque semaine, à confesser les plus misérables enfants de la ville. Et que d'autres choses il avait à faire : organiser et soutenir la salle de couture, l'œuvre du réfectoire, faire le catéchisme, préparer les enfants à la première communion, et que sais-je ? A ses côtés, l'on voyait son digne frère, M. Narcisse Hamel, avocat, membre de la Société de la Saint-Vincent de Paul depuis sa sortie du séminaire et aujourd'hui président de toutes les conférences du Canada. M. Hamel a fait du Patronage son œuvre à lui ; depuis quarante ans, il travaille et se donne pour ainsi dire lui-même pour en assurer les progrès. N'oublions pas de mentionner M. l'abbé T.-G. Rouleau, qui remplaça durant deux ans, au chepelinat du Patronage, Mgr Hamel, vice-recteur de l'Université à Montréal, et qui par son zèle et sa popularité de bon aloi sut attirer toute la ville aux bazars organisés en faveur de l'institution. On sait qu'il n'a pas cessé de s'occuper des œuvres de charité, et il y a peu

d'églises dans le diocèse qu'il n'ait fait retentir de ses éloquents plaidoyers en faveur des orphelins. Inutile d'ajouter qu'il prêche aussi d'exemple et qu'il pratique ce qu'il enseigne aux autres. C'est lui qui était de fait le chapelain du Patronage, quand arrivèrent à Québec, en 1884, les bons Frères de Saint-Vincent de Paul qui depuis ont eu la direction de l'établissement. Depuis longtemps les directeurs, et Mgr Hamel en particulier, travaillaient à procurer cet heureux changement, sachant que les maisons de ce genre, pour être vraiment prospères et durables, doivent être confiées aux soins de communautés religieuses.

Aussi est-il vrai de dire que, depuis, l'on a vu des progrès merveilleux à tous les points de vue. D'abord pour le personnel : il y a actuellement trois prêtres et seize frères au Patronage, en comptant les novices. Dix enfants font leurs classes au petit noviciat, trente et un enfants pauvres sont pensionnaires à la maison de famille et font leur apprentissage, soit dans les ateliers d'imprimerie et de cordonnerie du Patronage, soit dans les différents ateliers de la ville. Au lieu des cent vingt enfants qui fréquentaient l'école en 1886, il y en a aujourd'hui trois cent cinquante. Sur ce nombre, cinquante paient une légère contribution ; trois cents sont reçus gratuitement ; on en habille deux cents et cent vingt restent tous les jours pour prendre le dîner. Tous les enfants pauvres qui sont admis au Patronage sont choisis par les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et chaque conférence — elles sont aujourd'hui vingt-six — a droit d'en placer un nombre déterminé.

A part cette œuvre principale de l'instruction des enfants pauvres, il y a au Patronage l'Union Notre-Dame et l'Union Saint-Louis de Gonzague, composées de jeunes gens, apprentis, commis et autres, qui pour la plupart étaient autrefois dans la première catégorie des patronés. Tous les soirs de la semaine et toute la journée du dimanche, les salles et la bibliothèque leur sont ouvertes ; ils assistent aux offices religieux, entendent deux instructions le dimanche, et font chaque jour, avant de se séparer, la prière en commun. S'ils se marient, ils deviennent, s'ils le désirent, membres honoraires de l'Union Notre-Dame, et un bon nombre continuent de fréquenter cette excellente institution.

Inu
imme
ouille
de la
ver la
Dès
l'achat
tructio
Les
même
C'est a
bres de
sous la
moyen
plans a
pas un
fallut a
Quel
pelle,
donna
trouver
donc l'e
les mat
dit l'au
nous n'
mencere
mille de
promeni
curé de
M. N.-S
Il fallut
une très
peut co
peut fac
une mai
Comme
Brochu,
il'en est
rendra e

Inutile d'insister, on comprend tout de suite quelle somme immense de bien doit nécessairement faire un établissement outillé de cette façon, quel excellent noyau il forme au milieu de la classe pauvre et ouvrière, de quels fléaux il peut préserver la ville !

Dès l'origine, le Patronage avait contracté des dettes pour l'achat d'un terrain et d'une vieille maison, et pour la construction d'un autre édifice ; ces dettes sont loin d'être payées.

Les directeurs ne pouvaient songer à bâtir une chapelle, ni même à agrandir les bâtiments existants qui ne suffisaient plus. C'est alors qu'un comité se forma, composé de quelques membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et se mit à l'œuvre sous la présidence de M. Narcisse Hamel, pour aviser aux moyens de faire quelque chose. Un architecte prépara des plans admirables et nous les soumit ; mais comme nous n'avions pas un sou et qu'il ne pouvait être question d'emprunter, il fallut attendre la Providence.

Quelque temps après, on commença les fondations de la chapelle, pour lesquelles un riche citoyen de Saint-Roch nous donna cinq cents dollars. Un peu plus tard, le même vint trouver l'un des membres du comité et lui dit : « Commencez donc l'église, c'est le temps, les ouvriers n'ont rien à faire et les matériaux sont à bon marché. — Je le veux bien, répondit l'autre ; seulement, il y a un petit inconvénient à le faire, nous n'avons pas le sou ; donnez-nous de l'argent et nous commencerons tout de suite. » Ce bon monsieur nous offrit quatre mille dollars et nous donna l'adresse d'un ami qui nous envoya promener ; mais un autre vint avec cinq mille piastres ; le curé de Québec, M. Faguy, nous en paya cinq cents, feu M. N.-S. Hardy cinq cents, un autre bienfaiteur cinq mille. Il fallut bien s'exécuter. Aussi le Patronage a-t-il aujourd'hui une très jolie chapelle, terminée à l'intérieur, une salle qui peut contenir onze cents personnes assises et dont la scène peut facilement porter les trois cent cinquante élèves de l'école, une maison neuve avec des classes spacieuses et bien éclairées. Comme on le voit, le riche citoyen de Saint-Roch, M. Charles Brochu, chevalier de Saint-Grégoire, avait poussé à la roue ; il en est rendu à \$ 9 133. 00 pour sa part de dépenses ; il se rendra évidemment à \$ 10 000. 00 pour faire un compte

rond. Un autre monsieur — celui qui avait commencé par \$ 5000. 00 — a élevé son aumône jusqu'au chiffre de \$ 25 000. 00.

On pourrait peut-être dire : pourquoi dépenser tant d'argent quand on est si pauvre, et pour construire une chapelle et une école dont on aurait peut-être pu se passer ?

— A cela je répons d'abord que le Patronage lui-même n'a rien à y voir, qu'il n'a en cette affaire aucune responsabilité, qu'il n'a rien emprunté et que ce sont des laïques, amis de l'institution, qui ont jugé à propos de donner et de construire. Il faut remarquer ensuite que ces bienfaiteurs insignes sont des hommes d'affaires qui n'aiment pas à gaspiller leur argent, et que, s'ils ont cru devoir donner de si larges aumônes, ils devaient avoir de bonnes raisons pour cela. Ajoutons qu'ils n'ont aucun compte à rendre à qui que ce soit et que, légitimes propriétaires de leurs revenus, ils ont la liberté d'en disposer comme bon leur semble. Au reste, je puis dire en connaissance de cause qu'ils ne regrettent rien, bien au contraire, et qu'au besoin ils seraient prêts à recommencer.

Allez visiter le Patronage, et vous verrez que la chapelle, la salle, et tous les nouveaux bâtiments sont d'une utilité manifeste et d'un usage quotidien, et qu'il n'y a pas eu de dépense inutile ; le Patronage n'en est certes pas devenu plus riche, mais il peut faire plus de bien, recueillir un plus grand nombre d'enfants, multiplier ses œuvres d'assainissement moral et de civilisation chrétienne.

Chose admirable : deux des meilleures et des plus intéressantes conférences de Saint-Vincent de Paul ont leur siège au Patronage, et sont composées uniquement des jeunes gens de l'Union Notre-Dame et de l'Union Saint-Louis de Gonzague. Après avoir, pour la plupart, reçu eux-mêmes la charité, ils la font à leur tour et consacrent une partie de leur temps et de leur argent à secourir les pauvres. Enfin j'ajoute, pour terminer cette courte et incomplète notice, qu'une très jolie revue — *Les Fleurs de la Charité* — est imprimée par les enfants ; quant à la rédaction, c'est une autre affaire ; il suffit de lire un numéro pour voir que ces fleurs exquises sont cultivées par un excellent jardinier français.

Quoique l'Assurance mutuelle des Fabriques ne fasse pas précisément partie des œuvres diocésaines, je profite de l'occasion

pour en donner un aperçu. Le chiffre total de la souscription est de \$ 2,866, 81 et le chiffre de la somme versée est de \$ 3,080, 000, C et le chiffre de la somme restant à verser est de \$ 214, 000.00 en

Nous assistions, à Saint-Roch de (piété qui y règne, sont multiples. R solennités du culte l'illumination élec de fête la vieille (reste pourtant la n de l'orgue ont ex que. Sous la dire enfants de chœur groupe de ces ang portant des flambe du Saint Sacremer — Toute l'après-m Enfants de Marie d'adoration ; lund du Couvent et de l Prisonnier de l'aut était confiée aux Vierge, de la socié — Quel précieux paroisse, que le ret tous les paroissier des communions qu occasion ! Mais il curé Gauvreau et un ministère si lab

pour en donner des nouvelles aux intéressés. Dans ma circulaire du 6 novembre dernier, je disais que le capital s'élevait à \$2,866,815,00; il a profité, depuis, jusqu'à la somme de \$3,080,000,00, ce qui fait une augmentation de près de \$214,000.00 en moins de trois mois.

H. TÊTU, ptr.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

Nous assistions, dimanche, à l'ouverture des Quarante-Heures à Saint-Roch de Québec. Cette paroisse est renommée pour la piété qui y règne, pour l'activité des œuvres religieuses qui y sont multiples. Rien n'y est épargné pour donner de l'éclat aux solennités du culte. Les riches tentures, les ornements précieux, l'illumination électrique, tout contribue alors à revêtir d'un air de fête la vieille église, dont la foule recueillie qui s'y presse reste pourtant la meilleure décoration. — Dimanche, les chœurs de l'orgue ont exécuté un choix de beaux morceaux de musique. Sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes, les enfants de chœur ont une admirable tenue; un nombreux groupe de ces anges du sanctuaire, parés de beaux costumes et portant des flambeaux aux couleurs variées, faisait en présence du Saint Sacrement des évolutions gracieuses et symboliques. — Toute l'après-midi, les diverses confréries, Sainte-Famille, Enfants de Marie, etc., se succédèrent pour faire des heures d'adoration; lundi, toute la journée, ce fut le tour des enfants du Couvent et de l'Ecole des Frères à tenir compagnie au divin Prisonnier de l'autel. — La garde de nuit, dimanche et lundi, était confiée aux membres de la Congrégation de la Sainte Vierge, de la société Saint-Vincent de Paul et du Tiers-Ordre. — Quel précieux renouvellement de ferveur c'est pour une paroisse, que le retour annuel de ces saints exercices, auxquels tous les paroissiens se trouvent associés, pour ne rien dire des communions qui sont extrêmement nombreuses en pareille occasion! Mais il faut toute l'activité apostolique de M. le curé Gauvreau et de ses dévoués collaborateurs pour suffire à un ministère si laborieux.

— Jeudi matin, il y a eu une cérémonie de vêtue à la chapelle des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus. Mlle Marie-Léontine Dénomée, de Saint-Didace (Maskinongé), a pris le saint habit, et a reçu le nom de religion de Sr Marie-Jourdain de Saxe.

La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la communauté, et S. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine de Portneuf. M. J.-E. Gadlois, professeur au Grand Séminaire, a fait le sermon de circonstance.

— Le même jour, S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu à Saint-Nicolas (Lévis), pour l'inauguration de l'église, qui vient de recevoir une toilette nouvelle, un peintre de renom l'ayant décorée de belles peintures à fresque. Sa Grandeur y a fait aussi la bénédiction d'un nouveau Chemin de la croix.

Nos collègues classiques

Nous avons inauguré, il y a huit jours, une pratique qui, nous en avons la confiance, intéressera vivement les amis de l'éducation: celle de mentionner chaque mois les élèves qui, dans nos collèges classiques de Québec, de Sainte-Anne de la Pocatière et de Lévis, auront obtenu la *première* et la *deuxième* place durant le mois précédent. Grâce au bon accueil qu'ont fait à notre proposition MM. les préfets des études de ces trois grandes institutions, nous pourrions ainsi publier en nos pages le TABLEAU D'HONNEUR de l'éducation classique du diocèse de Québec.

Nous espérons que cette publication mensuelle des succès obtenus, au milieu de la population collégiale, par le talent et le travail, offrira quelque encouragement à cette jeunesse si intéressante qui, demain, sera la classe dirigeante du pays, et recevra de nos mains, pour le tenir haut, toujours! le drapeau aux couleurs catholiques et nationales...

Ce dont nous sommes certain, par exemple, c'est que cette innovation plaira beaucoup aux familles qui font tant de sacrifices pour l'éducation de leurs fils, et au clergé qui est

tout dé
la jeun
D'ava
concour
d'une id

Pre

PHYSI
réat Pell
PHILO
set); M.

RHÉTO

Beauce).

BELLE

Kamoar

magny).

VERSIF

M. Ovide

MÉTHO

M. Léon !

QUATR.

Madawas

TROISI

M. George

DEUXI

Alexandr

SECTION

Ernest La

PREMIÈ

frid Touri

PRÉPAR

M. Arsène

tout dévouement pour la formation intellectuelle et morale de la jeunesse.

D'avance, nous remercions les autorités de nos collèges du concours qu'elles veulent bien nous donner pour la réalisation d'une idée qui nous est chère.

—
Premiers et seconds du premier semestre, 1901--02
 —

—
Collège de Sainte-Anne
 —

COURS CLASSIQUE

PHYSIQUE. — M. Arthur Lapointe (*Kamouraska*); M. Lauréat Pelletier (*Saint-Raymond*).

PHILOSOPHIE. — M. Edouard Goulet (*Sainte-Julie de Somerset*); M. Maxime Fortin (*Saint-Aubert*).

RHÉTORIQUE. — M. Adélaré Gilbert (*Saint-Georges de Beauce*); M. Claude Guy (*Sainte-Luce, Me*).

BELLES-LETTRES. — M. Eugène Sirois (*Saint-André de Kamouraska*); M. Amédée Bureau (*Saint-François de Montmagny*).

VERSIFICATION. — M. David Roy (*Saint-Georges de Beauce*); M. Ovide Laforest (*Saint-André de Kamouraska*).

MÉTHODE. — M. François Saint-Pierre (*Kamouraska*); M. Léon Saint-Pierre (*Sainte-Hélène*).

COURS COMMERCIAL

QUATRIÈME. — M. Dieudonné Pelletier (*Saint-François, Madawaska*); M. Eudore Martin (*Saint-Hilaire, Madawaska*).

TROISIÈME. — M. Joseph Cyr (*Saint-Basile, Madawaska*); M. Georges Cantin (*Québec*).

DEUXIÈME, SECTION A. — M. Wilfrid Dionne (*Saint-Alexandre*); M. Emilius Lévesque (*Sainte-Anne*).

SECTION B. — M. Dominique Lévesque (*Saint-Pacôme*); M. Ernest Langlois (*Saint-Georges de Beauce*).

PREMIÈRE. — M. Lorenzo Dionne (*Sainte-Anne*); M. Wilfrid Tourigny (*Sainte-Julie de Somerset*).

PRÉPARATOIRE. — M. Alexandre Dionne (*Sainte-Anne*); M. Arsène Gaudreau (*Somesworth, Mass*).

EM. DIONNE, ptre, Préfet des Etudes.

Collège de Lévis

COURS CLASSIQUE

RHÉTORIQUE SENIOR. — 1er, M. Joseph Ferland (*Saint-Jean-Chrysostome*); 2e, M. Patrick Boyd (*Saint-David de Lévis*).

PHILOSOPHIE JUNIOR. — 1er, M. Omer Carrier (*Saint-David*); 2e, M. Arthur Marcoux (*Saint-Ferdinand*).

PHILOSOPHIE. — 1er, M. Jean-Marie Roy (*Lévis*); 2e, M. Maurice Morisset (*Sainte-Hénédiène*).

BELLES-LETTRES. — 1er, M. Eugène Baillargeon (*Saint-Anselme*); 2e, M. Donat Fortin (*Saint-Romuald*).

VERSIFICATION. — 1er, M. Oscar Proulx (*Wolfestown*); 2e, M. Emile Bernier (*Lévis*).

HUMANITÉS. — 1er, M. Emilio Goulet (*Lévis*); 2e, M. Joachim Tremblay (*Baie Saint-Paul*).

COURS COMMERCIAL

CLASSE D'AFFAIRES. — 1er, M. Charles L'Espérance (*Sainte-Anne des Monts*); 2e, M. Napoléon Bélanger (*Saint-Joseph de Beauce*).

QUATRIÈME. — 1er, M. Moïse Lavoie (*Bienville*); 2e, M. William Guay (*Bienville*).

TROISIÈME A. — 1er, M. Léopold Roberge (*Lévis*); 2e, M. Joseph Dufour (*Baie Saint-Paul*).

TROISIÈME B. — 1er, M. Wilfrid Brunelle (*Saint-Raphaël*); 2e, M. Joseph Labrecque (*Saint-Raphaël*).

SECONDE A. — 1er, M. Edgar Champoux (*D'Israéli*); 2e, M. J.-B. Brown (*Saint-Edouard*).

SECONDE B. — 1er, M. Edouard Guay (*Bienville*); 2e, M. Louis Tardif (*Saint-Jean-Chrysostome*);

PREMIÈRE A. — 1er, M. Lorenzo Thivierge (*Lévis*); 2e, M. Joseph Lemay (*Saint-Flavien*).

PREMIÈRE B. — 1er, M. Arthur Routhier (*Saint-Malachie*); 2e, M. Roméo Mercier (*Lévis*).

PRÉPARATOIRE. — 1er, M. Arthur Audet (*Lévis*); 2e, M. Antonio Bolduc (*Waterville, Me.*).

La cat
vient de
La Co
dinal Pa
comme
valables

On a
de la pa
France
le règne
1780, se
correcte
autant.

• Les
de toute
une rev
qui a p
Son pre
grand s
— La
79, rue
 récemm
l'espéra
dont l'o
beaucoup
pour l'e

La béatification du curé d'Ars

La cause de béatification du Vénérable Vianney, curé d'Ars, vient de faire un grand pas.

La Congrégation des Rites, réunie sous la présidence du cardinal Parocchi, a émis un avis favorable sur trois miracles comme opérés par Dieu par l'intercession du Vénérable et valables pour sa béatification, que tout fait prévoir prochaine.

(*La Croix*, 25 janvier.)

Coquille... bivalve

On a dû sourire, il y a huit jours, en lisant dans une note de la page 399 que la pomme de terre ne fut introduite en France qu'en 1760, sous Louis XIV. En effet, ni la date ni le règne ne sont là correctement indiqués. Il fallait dire : « en 1780, sous Louis XVI, » comme s'en serait bien aperçu notre correcteur d'épreuves, si en ce moment-là il n'eût pas été autant... dans les patates.

Dans la presse canadienne

« *Les Cloches de Saint-Boniface*, organe de l'Archevêché et de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. » C'est une revue mensuelle de 24 pages, qui vient d'être fondée, et qui a pour directeur M. l'abbé J.-A. Trudel. Prix, \$ 1 par an. Son premier numéro est très intéressant, et nous souhaitons grand succès au nouveau confrère.

— *La Lumo* (revue mensuelle, de 16 p. in-4, .50 cts par an, 79, rue Saint-Christophe, Montréal). C'est aussi une revue tout récemment fondée, et qui se propose de soutenir les intérêts de l'espéranto. L'espéranto? une nouvelle langue internationale, dont l'on dit beaucoup de bien, et autour de laquelle il se fait beaucoup de bruit, depuis quelque temps. Faisons des vœux pour l'espéranto et pour la *Lumo*!

— Nos bons souhaits à la *Défense*, de Chicoutimi, qui vient de commencer sa cinquième année en retrouvant, par une bonne fortune qui en vaut la peine, son premier directeur, M. Uld. Tremblay, dont le talent si distingué, la pondération d'esprit et le dévouement à la vérité sont bien connus.

X

Bibliographie

— Delahaye, *Dictionnaire de la prononciation moderne de la langue française*. Un joli volume, cartonné toile, d'un format portatif, édité chez MM. C.-O. Beauchemin et Fils, 256-258, rue Saint-Paul, Montréal. Se vend \$ 1.00, au détail. Cet ouvrage, qui est comme le résumé du dictionnaire bien connu de Darmesteter, donne la prononciation figurée et le sens, de façon très concise, de tous les mots de la langue française. C'est dire sa grande utilité pour les Français du Canada. — Au point de vue typographique, c'est l'une des belles publications de la maison Beauchemin. X

— L'ANNÉE DU SACRÉ CŒUR. *Une pensée par jour destinée à élever nos cœurs vers le Cœur de Jésus, par l'Auteur du Mois de saint Joseph, tirée des Œuvres du P. Isolani*. Gracieux volume in-32 jésus (318 pp.). Broché, 1 franc; relié toile, 1 fr. 50. C. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e arr.

Pour aider les personnes qui veulent rester constamment unies au Cœur adorable d'où découlent la miséricorde et l'amour, l'auteur donne dans le petit volume intitulé « Année du Sacré Cœur » une pensée destinée à être lue chaque jour. Ces pensées, tirées pour la plupart des auteurs pieux qui ont écrit sur le Sacré Cœur, et appuyées sur de nombreux textes de l'Écriture sainte, ont été mises autant que possible en harmonie avec le temps de l'année ecclésiastique où on devra les lire. Tout est court dans ce livre; ce ne sont pas là des exercices qui demandent du temps; mais doucement, à la longue, ceux qui s'en serviront prendront l'habitude de vivre dans cet asile de l'amour divin qui est le suprême refuge.

On a réuni à la fin du volume les principales prières au Sacré Cœur, ainsi que des prières pour la sainte Messe, les litanies du Sacré Cœur, telles qu'elles ont été dernièrement approuvées et indulgenciées, et la consécration du genre humain au Sacré Cœur, recommandée par Léon XIII en 1899. E.